

Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil

(Du 4 juillet 2016)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de décret concernant les demandes de crédits supplémentaires au budget 2016 (suppléments 2016)**

La commission parlementaire des finances,

composée de M^{mes} et MM. Fabien Fivaz, président, Manfred Neuenschwander, vice-président, Philippe Haeberli, rapporteur, et Johanne Lebel Calame, Olivier Haussener (*excusé*), Damien Humbert-Droz, Laurent Schmid, Andreas Jurt, François Konrad (*excusé*), Cédric Dupraz, Martine Docourt Ducommun, Baptiste Hurni (*excusé et remplacé par Daniel Huguenin-Dumittan*), Alexandre Houlmann, Jean-Charles Legrix et Alexandre Willener

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Commentaire de la commission

Certains commissaires s'interrogent sur les montants qui ont été prévus au budget 2016 et demandent que des ajustements soient effectués pour les prochains budgets, afin de correspondre au mieux à la réalité. Si les dépenses pour les hospitalisations hors canton progressent, l'activité des hôpitaux privés sur le territoire cantonal est également en augmentation et génère une participation du canton plus importante.

Lorsque les compagnies d'assurance maladie ne peuvent pas recouvrer les cotisations impayées par nos concitoyens, celles-ci, en augmentation, doivent être prises en charge à raison de 85% par l'État.

Entrée en matière (art. 171 OGC)

Par 12 voix contre 1, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

Par 12 voix contre 1, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'État.

Préavis sur le traitement du projet (art. 272ss OGC)

À l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 14 septembre 2016

Au nom de la commission des finances :

Le président,
F. FIVAZ

Le rapporteur,
P. HAEBERLI